

Service italien de l'Agence centrale des prisonniers de guerre

Le 10 juin 1940, l'Italie entre en guerre. Le Comité international de la Croix-Rouge offre les services de l'Agence des prisonniers de guerre au Gouvernement italien, Etat partie à la Convention de 1929, qui les accepte. Le 15 juin 1940 arrive à Genève la première demande relative à un prisonnier de guerre italien. Le Service italien est créé, le 20 juin, selon les mêmes principes que les autres services nationaux de l'Agence, et, le lendemain, la première réponse lui parvient ; celle-ci est heureusement favorable.

Pendant le premier mois, l'activité du Service ¹ fut presque exclusivement consacrée aux internés civils (équipages de bateaux marchands, employés de banque, etc.), que les Autorités britanniques et françaises ont retenus dès l'ouverture des hostilités ².

Mais c'est au début de juillet 1940 que le Service italien commence son activité essentielle : la recherche des prisonniers de guerre et leur identification ; la perte d'un croiseur lui fait tout à coup connaître les angoisses de nombreuses familles et lui impose l'obligation de tout faire pour leur communiquer des nouvelles des naufragés ; pour la première fois, il se trouve aux prises avec les difficultés résultant des homonymies. Dès le mois d'août, le délégué du Comité international au Caire envoie au Service les premières listes de prisonniers de guerre italiens transférés aux Indes britanniques. Là encore, il faut faire l'apprentissage de l'identification des prisonniers de guerre : les grades indiqués en anglais ne correspondent plus aux grades italiens et les prénoms sont modifiés de façon plus ou moins bizarre. Ces expériences permettront de mieux accomplir une tâche, qui imposera des responsabilités croissantes.

¹ Dans la suite de cet article, le Service italien sera désigné par l'abréviation : le Service.

² C'est le début du Service des internés civils, qui compte actuellement 11.000 cas environ ; ces internés sont répartis dans plus de 200 camps différents. Depuis l'entrée en guerre des Etats-Unis, ce service s'est encore accru, les Etats de l'Amérique centrale et méridionale ayant, eux aussi, interné des ressortissants italiens.

Service italien de l'Agence

Les mois de septembre et d'octobre sont relativement calmes. Puis, la campagne de Grèce a pour effet d'accroître le travail du Service.

Le « Service hellénique » est créé à l'Agence centrale des prisonniers de guerre et, selon les indications que le délégué du Comité international à Athènes lui a données, la Croix-Rouge hellénique envoie à Genève des listes de prisonniers de guerre, très bien établies. Entre temps, les Autorités britanniques constituent au Caire un bureau officiel de renseignements.

Le déroulement des hostilités sur le front gréco-albanais, es transfèrements d'une partie des prisonniers de guerre en Egypte et la transmission de la correspondance entre les prisonniers de guerre et leurs familles imposent au Service d'importants travaux.

A la suite de l'offensive britannique en Cyrénaïque, du mois de décembre, les radiogrammes du Caire font connaître à Genève les noms de prisonniers de guerre italiens ; aussi le Service se hâte-t-il, dans la semaine de Noël, de transmettre à Rome ces renseignements pour que les familles soient tranquillisées avant le jour de l'An. Le 30 et le 31 décembre, la presque totalité des collaborateurs du Service travaillent bénévolement dans des bureaux où la température est de 7 degrés.

Au mois de janvier 1941, difficultés nouvelles : le nombre des prisonniers de guerre s'accroît et l'on enregistre, en une même journée, 120 radiogrammes, donnant environ 10.000 noms de prisonniers de guerre à transcrire sur fiches, à classer, etc. En même temps arrive le premier courrier du Moyen-Orient. Les listes des prisonniers de guerre ne lui étant pas encore parvenues, la seule manière, pour le Service, de les identifier consiste à recueillir les renseignements donnés au verso des enveloppes, précaution qui s'est révélée des plus utile ; en effet, les renseignements officiels ne pouvaient être reçus à Genève qu'avec un assez grand retard.

Le printemps de l'année 1941 est marqué par de grandes opérations militaires en Cyrénaïque, en Erythrée et en Somalie, ainsi que par des débarquements de troupes en Grèce et par l'occupation d'Athènes. La campagne d'Abyssinie s'achève en juillet.

Service italien de l'Agence

Pendant ce temps, l'Agence centrale reçoit des messages de prisonniers de guerre italiens et des demandes de familles de soldats anxieuses du sort de leurs proches ; le nombre de ces demande de recherches atteint presque un millier par jour. Le Service augmente son personnel et bénéficie de l'aide d'équipes auxiliaires. Toutes les bonnes volontés sont mises à contribution ; des éclaireuses viennent travailler tous les jeudis, les collaborateurs amènent leurs jeunes frères et sœurs pour apposer sur les lettres à transmettre le sceau du Comité international de la Croix-Rouge. Les demandes de recherches télégraphiques affluent, et le Service expédie de coûteux télégrammes au Caire et à Nairobi. Les transfèrements des prisonniers de guerre se multiplient, il est plus difficile de correspondre ; la Croix-Rouge italienne et des familles de prisonniers de guerre envoient leurs messages à l'Agence centrale, qui a organisé un service de relais par le Caire.

Les familles italiennes n'obtiennent presque plus de nouvelles d'Afrique orientale italienne, où sont les troupes britanniques. La Croix-Rouge italienne expédie à Genève, et cela en quantités massives, des messages de 25 mots sur formules de messages civils ; ceux-ci sont transmis à leurs destinataires, et sitôt qu'ils parviennent, de nouveau à l'Agence, avec les réponses, le Service compose des fiches tout en recueillant au passage l'adresse des civils en Afrique orientale occupée. Ce travail, considérable, se poursuit pendant tout l'automne et une partie de l'hiver, en collaboration avec des équipes auxiliaires. Divers services de l'Agence durent être mobilisés pendant quelques jours pour aider le Service ; on eut même recours, pendant onze semaines, à des équipes du soir. Et ainsi, un million de fiches environ furent établies et permirent, grâce aux indications obtenues, d'annoncer aux familles italiennes l'adresse exacte de leurs parents se trouvant en Afrique. Le courrier par avion prend également une grande extension. Au cours du seul mois d'août, le Service expédia par la voie aérienne près de 15.000 lettres aux Indes britanniques.

Le Service augmente encore le nombre de ses collaborateurs, surtout pour le fichier, où, par de constants calculs, l'on peut, en tout temps, connaître le nombre exact de cas, celui des renseignements reçus et celui des « concordances » établies.

Service italien de l'Agence

A la fin d'août et en septembre, le Service reçoit des demandes de nouvelles relatives aux militaires italiens disparus sur le front de l'Est.

Le 28 novembre, la campagne d'Ethiopie étant terminée, il s'agit d'une part de rechercher les civils, dont certains ont été déjà évacués au Kenya et d'autre part, de déterminer le sort des défenseurs de Gondar.

La fin de l'année 1941 et le début de 1942 sont marqués par la reprise des opérations militaires en Cyrénaïque et par l'alternance des avances et des reculs des troupes belligérantes. Les prisonniers de guerre italiens sont transférés, les uns aux Indes britanniques, d'autres en Australie et en Afrique du Sud, d'autres encore sont internés en Angleterre en qualité d'ouvriers agricoles.

Le travail du Service s'accroît encore en raison de l'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique, le 11 décembre 1941 : ce sont de nouveaux internements de civils et une nouvelle extension du champ des opérations militaires.

Le 8 novembre 1942, un important corps expéditionnaire américain, auquel se joignent les troupes britanniques, débarque en Afrique du Nord et occupent l'Algérie et le Maroc ; à leur tour, les troupes de l'Axe occupent la Tunisie. Ces événements imposent au Service de nouvelles complications ; en effet, les troupes alliées comprennent des formations différentes : américains, britanniques (1^{re} et 8^e armées) et françaises ; aussi les recherches doivent-elles être conduites auprès de quatre instances pour un seul militaire disparu. Le « Priswarinf Heliopolis » et le « Piwar of Washington » envoient télégraphiquement à Genève des noms de prisonniers de guerre ; les renseignements des Autorités des Etats-Unis se transmettent selon des méthodes particulières, auxquelles le Service doit s'adapter. L'importance des informations reçues de Washington grandit rapidement, la plupart des prisonniers de guerre étant acheminés aux Etats-Unis et de nouveaux transfèrements étant effectués de Grande-Bretagne et d'Afrique du Sud dans ce pays.

Quelques chiffres montreront comment le Service s'est développé depuis sa création jusqu'à la fin de juin 1943.

Service italien de l'Agence

Au 31.12.40 le S. I. ¹ a reçu	19.467 plis	et expédié	14.954 plis
Au 30. 6.41	» » 852.175	» »	630.758 »
Au 31.12.41	» » 2.736.713	» »	2.581.459 »
Au 31. 7.42	» » 5.251.855	» »	5.134.672 »
Au 31.12.42	» » 6.735.748	» »	6.612.733 »
Au 30. 6.43	» » 8.726.532	» »	8.752.830 »

soit au total 17.479.362 plis.

Le personnel s'est accru dans des proportions correspondantes :

Au 30.12.40 le S. I. comptait	9 rétribuées et	12 bénévoles
Au 30. 6.41	» » 53	» 55 »
Au 31.12.41	» » 110	» 64 »
Au 30. 6.42	» » 128	» 37 »
Au 31. 7.42	» » 126	» 29 »
Au 31.12.42	» » 126	» 14 »
Au 30. 6.43	» » 133	» 14 »

Il faut tenir compte en outre du travail fourni par les équipes extérieures, à savoir les sections de diverses villes suisses (26 sections) qui, depuis décembre 1940, ont fait bénéficier le Service d'une collaboration bénévole, correspondant à une augmentation de 40 personnes à titre permanent ; sans leur aide il lui aurait été matériellement impossible de mettre sur fiches les innombrables messages qu'il est parvenu à transmettre. D'autre part, diverses banques et maisons de commerce ont autorisé leurs employés à travailler à l'Agence centrale, dans des équipes du soir, du 30 août au 14 novembre 1941.

En décembre 1941, le Comité international de la Croix-Rouge engage des démarches auprès des Autorités britanniques en vue d'obtenir que soit adopté dans les divers camps de prisonniers de guerre italiens, le système dit des « cartes d'avis de capture » suivant lequel chaque prisonnier de guerre, dès son arrivée au camp où il a été amené peut remplir une carte adressée à sa famille de même qu'une carte adressée au Comité international ; cette carte manuscrite contient tous les éléments qui permettent de l'identifier.

A partir du 13 mars 1942, le Service reçoit les cartes d'avis de capture expédiées des camps se trouvant aux Indes brita-

¹ S. I. se lit : Service italien.

Service des secours du Comité international

niques et en Moyen-Orient ; une fois triées, il les remet au Service Watson, dont les fiches perforées lui permettent d'établir des listes complètes des prisonniers de guerre italiens, et d'envisager la possibilité de faire des « enquêtes régimentaires » dès que la nécessité s'en fera sentir.

La diversité des dialectes italiens ne va pas sans compliquer le travail ; pour donner un seul exemple, l'on rappellera qu'une femme napolitaine fait subir à son nom toutes les déformations dues à son accent, et l'on signalera le fait que, dans le sud de l'Italie, les femmes mariées gardent leur nom de jeune fille, auquel elles ajoutent celui de leur mari ; et l'on ajoutera qu'elles oublient même souvent d'indiquer ou ce second nom ou celui de leur fils. Aussi le Service doit-il leur écrire pour leur demander les renseignements qu'elles ont négligé de donner tout de suite.

Service des secours individuels du Comité international de la Croix-Rouge

Le Service des secours individuels est une section autonome de la Division des secours du Comité international de la Croix-Rouge. C'est à lui qu'incombe le soin de répondre aux demandes individuelles formulées par les prisonniers de guerre, les internés civils ou les civils et de tenir lieu d'agent de liaison entre eux et leurs familles. En effet, la requête d'un prisonnier, désireux de recevoir des vivres, des vêtements, des médicaments etc., est transmise le plus souvent au Service des secours individuels, qui la communique alors à la famille de l'intéressé ou à une organisation de secours. De plus, il arrive aussi que les familles de prisonniers lui demandent des renseignements sur l'envoi d'objets présentant un caractère spécial, par exemple un instrument de musique.

Les demandes de colis de vivres sont le sujet principal de la correspondance reçue par le Service des secours individuels et certaines dispositions ont dû être prises pour faciliter ce travail administratif. C'est ainsi que le Service expédie plus de 2000 circulaires en moyenne par mois, qui permettent de répondre